



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 4 décembre 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur le Maire de Moulins les Metz
6 Rue de la Mairie
57160 Moulins-lès-Metz

Affaire suivie par
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

Objet : Dossier de déclaration concernant la création de cinq piézomètres
Commune de Montigny les Metz
Accord avant le délai de 2 mois

Réf : Y:\Dossiers instruits_en cours\Forage - pompage\MOULINS LES METZ

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le renouvellement du réseau d'adduction en eau potable
sur la commune de MOULINS LES METZ**

Ce dossier a été déposé par : Régie de l'eau de Metz Métropole

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2019-00443** en date du 12 août 2019 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau, par
interim



Eva Fumagalli